

Conseil Municipal de Dampniat

PROCES VERBAL

Nombre de Conseillers

En exercice	15
Présents	13
Votants	15

L'an deux mil vingt-cinq, et le premier du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de DAMPNIAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent GALLAND, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 septembre 2025

Présents: Mmes et Mrs, Laurent GALLAND, Richard GODART, Alain SOLEILHAVOUP, Bernard MARGERIT, Arnaud AGU, Davie VIELLESCAZES, Etienne VIALLE, Jean-Pierre BARRET, Eric DELORME, Philippe DUGAST, Aurélie GRAISSAGUEL, Patrice MARTY , Evelyne RAYNAL

Absents excusés : Mr Pierre BEYNET Pierre, Mme Aurélie POIRIER

Secrétaire de Séance : Evelyne RAYNAL

Procurations : Mr Pierre BEYNET donne pouvoir à Mr Richard GODART

Mme Aurélie POIRIER donne pouvoir à Mine Evelyne RAYNAL

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 3 septembre 2025

Délibérations :

- 2025-54 : Travaux et chiffrage création Pumptrak pour un montant général prévisionnel de 119 605 € HT
Aides : aide feder Europe (55.80 %) pour 66 789.14 €,
CD19 (24.2 %) pour 28 894.90 €
reste à charge à la commune 20 % soit 23 921 €
9 « pour » 5 « contre » et 1 « abstention » ces travaux sont adoptés à la majorité.
- 2025-55 : Travaux local des infirmières
➤ Les entreprises retenues : nuances et colories, JLB Elec et la Sarl Mesturoux Boussoutrot pour un coût total de travaux de 26 880.56 € HT
Aides : Conseil départemental 25% pour 6 720,14 €
FST Agglo de Brive 37.4 % pour 10 064.17 €
Reste à charge de la Commune 37.6% pour 10 096.25 € HT.
Adopte à la majorité par 14 « pour » et 1 « contre »
- 2025-56 : Redéploiement subvention CD19 pour création Pump Trak
Adopté à l'unanimité pour l'affectation des aides non utilisées d'un montant total de 28 894.86 €.
Soit : Conseil Départemental 24.16 % pour 28 894.86 €
Aide Feder Europe :55.84 % pour 66 789.14 €
Part à charge de la Commune : 20% pour 23 921 €

Informations :

Le prochain Conseil Municipal est arrêté au 13 novembre 2025

Monsieur Arnaud Agu propose de présenter au prochain conseil municipal les documents sur le projet de remplacement de la chaudière gaz en chaudière biomasse.

Le Maire,



Laurent GALLAND

Le secrétaire de séance,

